

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 44 (1915)
Heft: 1

Artikel: Les écoles en forêt [suite et fin]
Autor: Sutorius, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elle est appuyée de remarques faisant ressortir les analogies ou les différences, les rapports de l'orthographe avec l'étymologie, comme aussi les rapports graphiques des mots. Une seule dictée, préparée et expliquée avec soin, écrite avec une attention soutenue, corrigée avec intelligence, aura plus d'efficacité que vingt dictées machinales et nonchalantes.

(A suivre.)

Alphonse WICHT, *instituteur*.



Les écoles en forêt

(Suite et fin.)

Le passé et le présent sont représentés dans le paysage, et l'avenir dans cette jeunesse studieuse. Toute la journée se passe au grand air, et les baraques ne servent qu'en cas de pluie. — En 1911, Padoue eut son école en plein air, dans laquelle 80 infortunés sont dirigés par M^{me} Zenere-Baldan. Elle s'efforce de rendre l'enseignement facile et agréable en le donnant sous forme de causeries.

Milan en possède également une, dans une propriété proche de la ville, dénommée la Bicoque.

Etant insuffisamment documentée en ce qui concerne l'Amérique, je me borne à l'effleurer au passage. Ses écoles en forêt sont les plus originales que je connaisse. La campagne se trouvant trop distante des cités, Boston, Chicago, New-York, ont imaginé d'installer leurs écoles en plein air sur les toits de vastes immeubles. Des toiles protègent les enfants des ardeurs du soleil. Je suis quelque peu sceptique sur les résultats obtenus. Certainement, le coup d'œil de ces toits se multipliant à l'infini dans l'espace ne peut parler à l'intelligence et au cœur de ces adolescents autant que les beautés et les splendeurs de la nature.

Une autre innovation pittoresque, due à l'esprit utilitaire des Américains, est l'école en bateau. Les vieux bacs new-yorkais hors d'usage, solidement amarrés aux rives de l'Hudson, ont été transformés en salles de classe. Les enfants y demeurent tout le jour, et ne descendent sur le rivage que pour s'adonner à l'horticulture. Le froid ne les chasse pas de leur séjour flottant ; mais ils se vêtent en conséquence. Les frais d'entretien sont couverts par des sociétés philanthropiques. Le Nouveau Monde nous réserve encore une surprise : ce sont ce qu'on peut appeler les « classes d'air frais ». Elles ont cela de pratique qu'elles peuvent se créer dans tous les bâtiments scolaires. Il suffit de choisir une salle exposée au midi, possédant un excellent système

de ventilation, et y maintenir une température constante de 8 centigrades. Les élèves supportent cette basse température, bien pourvus qu'ils sont de chauds vêtements. Il paraît que cette lumière solaire abondante, cette ventilation régulière, et cette froide température produisent les plus heureux effets sur les anémiques, les prétuberculeux, etc. Il va de soi qu'il faut compléter ce système par une nourriture fortifiante, des exercices physiques, un bon sommeil et un travail intellectuel très modéré.

Il est étonnant que la Belgique se soit laissée distancer dans la création d'écoles en forêt. En 1908, dans un rapport à la Société de Pédotechnie, le docteur de Croly reconnaissait l'avantage des écoles en plein air ; mais il les considère à un point de vue très personnel, et découvre une triple solution à ce problème.

I. *Solution intégrale* : L'école en plein air étant la plus profitable à l'enseignement, tous les écoliers belges devraient y être envoyés.

II. *Solution partielle* : Réserver ces écoles à une ou plusieurs classes à titre d'expérience, pendant une année.

III. *Solution encore plus restreinte* : Affecter les écoles en plein air aux enfants maladifs, débiles, etc.

Il se rendait compte des difficultés surtout financières que son système exigeait, et il proposait, en attendant que l'avenir le réalisât, l'adoption de la troisième solution, afin que cette idée d'école en forêt ne meure pas aussitôt qu'elle éclore. Dans une séance ultérieure, on sanctionna à l'unanimité l'essai d'une école en plein air pour des enfants normaux et jouissant d'une parfaite santé. Par comparaison avec des écoliers de même âge et de même force, fréquentant l'école urbaine, on pourrait juger : *a*) Dans quelle mesure les locaux fermés sont préjudiciables à la santé des enfants ; *b*) De la supériorité des écoles en plein air sous le rapport intellectuel ; *c*) quelle influence peut exercer l'école en plein air sur la formation morale des enfants ? Malgré mes recherches je n'ai pu savoir si cette décision s'est effectivement réalisée.

J'arrive enfin à la Suisse, et je suis heureuse de constater qu'elle a fait cette idée sienne depuis quelques années. En 1907, la municipalité de Lausanne demandait l'autorisation d'ouvrir une école de plein air. Une commission eut le mandat d'étudier cette proposition ; elle se rendit notamment à Hessighofen (Soleure) où l'instituteur, M. Henniger, ayant reconnu l'excellente influence de la nature sur l'enseignement, faisait déjà depuis un certain temps son école dans la forêt pour tous les enfants du village. — La demande ayant été agréée, Lausanne inaugura en mai 1908 la pre-

mière école de plein air en Suisse. Elle s'ouvrit au lieu nommé « en Etavez » dans le voisinage d'une forêt, à 4 km. de la ville. La ferme qui s'y trouvait servit pour l'aménagement d'un réfectoire, d'une cuisine, d'une salle de classe et d'une salle de jeux en cas de pluie. La première année, 28 élèves de 7 à 13 ans, anémiques, scrofuleux, pré-tuberculeux, etc., ayant passé à la visite médicale, y furent inscrits. En 1912, il y eut 46 admissions, dont 34 filles et 12 garçons. Chaque matin, les écoliers privilégiés se rendent à leur école champêtre par le train de 8 heures. A leur arrivée ils déjeunent, puis prennent leurs leçons jusqu'à 11 heures. Leur durée est de demi-heure, et après chacune, 10 minutes de repos sont accordées. Au diner, fait suite une heure de sieste. L'après-midi comporte deux heures d'étude, une collation, et des jeux ou promenades jusqu'au retour qui s'effectue vers 6 h. du soir. La dépense totale de cette école revient à environ 3,000 fr. par an. Elle est ouverte de mai à septembre tous les jours, sauf le dimanche. Depuis 1909, les parents contribuent aux frais par une modique subvention. Mais M. Weith, médecin scolaire, dans son rapport de 1912, reconnaît que l'installation est trop provisoire, exiguë, et même défectueuse sur quelques points. Ainsi l'emplacement est trop ombragé, facilement humide, et l'établissement devrait être agrandi, modifié, pour répondre aux exigences hygiéniques actuelles.

Genève ouvrit son école en plein air en mai 1913 sous les auspices de la Ligue genevoise pour la lutte contre la tuberculose, aidée des pouvoirs publics et de souscriptions particulières. En plein champ, à 30 mètres du Bois de la Bâtie, on éleva une construction d'un étage, divisée en un pavillon central servant de réfectoire et de salle de classe en cas de pluie, et deux galeries couvertes pour la sieste. Est annexé une cuisine, des installations de bains et douches et une chambre pour le gardien. L'école du Bois de la Bâtie reçoit 40 enfants, 20 filles et 20 garçons. Sa devise, inspirée de Michelet, est : « La fleur humaine est, de toutes les fleurs, celle qui a le plus besoin de soleil. » Tous les matins à 7 h. $\frac{1}{4}$, les enfants se réunissent selon leur quartier sur quatre points de la ville. Un tramway spécial les attend et les transporte en 20 minutes au Bois de la Bâtie. Sitôt arrivés, pour leur inculquer des habitudes d'hygiène, ils doivent se laver la figure, les mains et les dents. Nous les retrouvons ensuite en costume de bain qu'ils gardent toute la journée si la température le permet.

Le docteur rassure les parents que cette innovation pourrait effrayer en affirmant qu'il n'y a pas eu un seul

cas de refroidissement à constater. Sur le programme est inscrit d'abord de la gymnastique, comprenant surtout des exercices respiratoires, et autres, propres à redresser leurs dos arrondis. De là, ils passent à la douche. La matinée comporte deux heures d'instruction, réparties en quatre demi-heures ; des récréations et une collation à 10 heures. A midi dîner, on y sert deux fois par semaine de la viande, et les autres jours des légumes verts, des farineux et dessert. Jusqu'à 3 heures, sieste sur des chaises longues ; et demi-heure après goûter. Les deux heures de loisir qui restent sont remplies par des travaux manuels, la culture des jardinets particuliers, etc. Une après-midi par semaine, une excursion aux alentours active le développement de l'esprit d'observation. A l'exemple de Vernay, chaque semaine, quatre enfants à tour de rôle aident à la cuisine et veillent à la propreté de l'école.

Finances : L'école est à la charge de la Ligue genevoise pour la lutte contre la tuberculose ; elle n'est pas absolument gratuite, chaque enfant devant payer la modique somme de 0 fr. 25 par jour. Les appointements de l'institutrice et de l'instituteur dépendent du Département de l'Instruction publique.

Une autre école en plein air, à Genève, antérieure de deux ans à l'ouverture de celle du Bois de la Bâtie, s'organisa à la Rippe (Vaud), dans l'établissement des colonies de vacances du quartier de Saint-Gervais. Elle est due à l'initiative de M. Pesson, inspecteur des écoles. Si je ne l'ai pas traitée avant, c'est qu'elle ne présente pas le type propre de l'école en forêt. En effet, sa durée n'est que de six semaines. En 1913, elle fonctionna du 3 mai au 3 juillet. Contrairement au système germanique de la demi-pension, adopté en Suisse, nous avons ici l'internat. 30 garçons y séjournent chaque année sous la surveillance d'une institutrice et d'un instituteur.

Programme : Lever 6 h. $\frac{1}{2}$: Toilette, déjeuner. De 8 h. à 12 h., quatre leçons de 45 minutes, interrompues par un quart d'heure de récréation. A midi le dîner, composé surtout de légumes et de fruits et deux fois par semaine de la viande. De 2 h. à 4 h., leçons, puis goûter. De 4 h. $\frac{1}{2}$ à 7 h., jeux, courses et bains. Souper, et les enfants se couchent avant la nuit close. Les frais sont partiellement supportés par l'Instruction publique et par les parents, de qui il est perçu une finance de 1 fr., et en 1913 de 1 fr. 20 par jour et par tête.

Neuchâtel inaugurerait aussi, le 17 juin 1913, sa classe de plein air à Plan-les-Faouls sur Peseux, avec l'appui de

la Société des colonies de vacances et plus particulièrement de quelques-uns de ses membres. Elle reçut 25 élèves, garçons et fillettes aux organismes frêles, délicats, maladifs, choisis dans les sixièmes primaires, ce qui rendit le milieu très homogène. Le 8 septembre, l'école dut fermer ses portes, le temps étant décidément trop inclément. Plan-les-Faouls est, dit-on, un endroit idéal, offrant une clairière à perte de vue, et une forêt d'arbres séculaires où le soleil et l'ombre ont des alternatives également propices. Ajoutons encore une construction servant aux Neuchâtelois de stand et de restaurant le dimanche et qui se prêtait admirablement pour l'installation de la cuisine de l'école en plein air. Jetons un regard sur l'ordre du jour. Tous les matins les enfants prennent le tram de 8 heures pour se rendre à Peseux, et franchissent en quelques minutes la distance qui les séparent de Plan-les-Faouls. Les heures s'écoulaient en leçons intéressantes, alternant avec des chants, des jeux, de la gymnastique. Le matin comprend deux leçons de trois quarts d'heure chacune, et l'après-midi, une de même durée. A 10 heures et à 4 heures, du lait et du pain sont servis à discrétion. Le diner réconfortant de midi est suivi de la sieste comme partout ailleurs. A 6 heures du soir, retour. Les frais d'installation, élevés à 1,600 fr., furent réglés par un des initiateurs de l'Œuvre, M. Russ-Suchard. L'entretien, soit 1,353 fr. 90 centimes, fut à la charge de la Société des colonies de vacances, et la Commission scolaire prit à son compte le traitement de l'institutrice.

Le docteur Morel, médecin scolaire, se demande, dans un article des « Feuilles d'hygiène », comment l'école pourra subsister. Cette installation de fortune nécessiterait un agrandissement indispensable ; et ce serait plus avantageux encore d'avoir un terrain à soi plus rapproché de la ville. Or, comment subvenir à ces dépenses ? Un fonds a bien été constitué dans ce but, mais, ajoute M. Morel, « les feuilles de notre carnet de caisse d'épargne sont pour la plupart encore vierges de chiffres. Il ne tiendrait qu'à tous ceux qui sont privilégiés qu'elles se remplissent de façon à nous permettre de venir plus rapidement en aide à nombre d'enfants mal partagés par le sort ».

Il est surprenant que presque nulle part dans la Suisse allemande, il n'y ait eu jusqu'ici d'écoles en forêt. Zurich vient d'en inaugurer une ce 9 mai 1914. Son programme est calqué sur ceux d'Allemagne ; nous y trouverons donc ce qui a déjà été souligné à Charlottenbourg et Mulhouse. Le médecin procède au choix de 50 citadins chétifs, blafards, scrofuleux, tuberculeux, etc., qui bénéficient de l'école en plein air

pendant une période de quatre à cinq mois. L'emplacement de la « Waldschule », à laquelle est jointe une « Wald-erholungstätte », est situé sur le Zürichberg, à la lisière de belles forêts. L'établissement comprend une galerie couverte pour la sieste, une cantine, une salle de classe, une cuisine avec dépendances, une installation pour bains et douches, des chambres pour le personnel, et une en cas de nécessité pour les élèves. Les pupilles s'y rendent chaque jour en tram, et arrivent vers 8 heures pour commencer l'étude. La classe compte au plus 25 écoliers de deux degrés réunis. Au total, il y a donc des écoliers de quatre degrés différents divisés en deux sections : l'une ayant l'école de 8 à 10 heures et repos de 10 h. à midi, et l'autre, inversement, repos de 8 à 10 heures, et l'école de 10 à 12 heures. La durée des leçons est de 25 minutes, suivies de 5 minutes de récréation. A 10 heures il est servi du pain, des fruits, et éventuellement du lait. En dehors des heures d'étude, on organise de la gymnastique, des jeux, des constructions avec du sable, du jardinage, etc. Après le diner, 2 heures de sieste dans la galerie, sur la prairie ou dans la forêt selon la température. Quelques après-midi sont consacrées à des excursions, donnant lieu à d'instructives causeries. A 6 heures, souper, qui comportera du lait, des farineux ou des œufs et compote. Au déclin du jour, chacun s'en retourne au foyer paternel, et y passe aussi le dimanche. On prévoit une dépense d'environ 4 fr. par tête et par jour. Les frais seront répartis entre la ville et des Sociétés philanthropiques ; s'il le faut, les bénéficiaires y collaboreront par l'apport d'une très modeste somme. On espère, en outre, que la ville délivrera les abonnements de tram gratuits.

Bâle, d'après la communication que j'ai reçue, projette d'organiser une école en forêt, mais l'époque de l'ouverture en est encore indéterminée.

Il me reste à tirer une conclusion générale sur les écoles en plein air ; elle sera d'autant plus aisée à donner que ces écoles ont fait leurs preuves. Il y a exactement dix ans cette année que la première Waldschule fut inaugurée. Son opportunité fut reconnue par tous les Etats, et nous avons vu comment chacun l'a adaptée à son milieu. Les résultats de l'école en plein air sont à considérer au point de vue physique, intellectuel et moral.

Résultats physiques : A l'unanimité, tous les rapports relatent de sérieux progrès ; augmentation de poids, accroissement de la taille, régénération des forces vitales, etc.

Résultats intellectuels : L'enseignement est constitué de telle façon que les élèves, réintégrés dans leurs classes ur-

baines, soient au niveau de leurs anciens condisciples. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, partout on affirme que l'école sous bois favorise l'application et l'attention. Souvent même les écoliers au préalable paresseux, indolents, sont devenus actifs, laborieux. Aidé par l'observation directe, l'enfant s'assimile plus facilement les connaissances ; et que de choses inconnues il découvre au contact de l'immense nature !

Résultats moraux : La sollicitude dont ces privilégiés sont entourés leur inspire des sentiments généreux. Etant constamment sous la surveillance du maître, ce dernier peut exercer une salutaire influence sur eux, et cela d'autant mieux qu'une certaine intimité s'établit bientôt dans leurs mutuelles relations. Ils acquièrent de bonnes habitudes d'ordre, de régularité, etc. Leur langage vulgaire s'adoucit, leurs mœurs se polissent ; ils retrouvent la gaieté, l'entrain, l'enthousiasme de leur âge, et ce n'est pas peu dire, car rendre l'enfant heureux, c'est faire de lui plus tard un homme meilleur !

A l'heure actuelle, les œuvres que l'amour de l'enfance a suggérées priment toutes les autres. L'assistance à l'enfance, a écrit Hugo, devrait être notre principale préoccupation, notre seul souci. Pourquoi ? L'enfant s'appelle « l'avenir » ; ce que nous aurons fait pour lui, l'avenir le rendra au centuple. « Ce jeune esprit est le champ de la moisson future ; il contient la société nouvelle. Ensemençons cet esprit, mettons-y la justice et la joie. Si l'enfant a la santé, l'avenir sera bien ; si l'enfant est honnête, l'avenir sera bon. ¹ »

B. SUTORIUS.

L'enseignement des travaux à l'aiguille

DANS LES ÉCOLES DE LA SUISSE

(Suite)

Le personnel enseignant et la surveillance.

Sous cette rubrique encore, c'est une mosaïque de dispositions dont la diversité s'explique par les conditions si variables de canton à canton. Un nouveau tableau simplifiera notre tâche à cet égard et l'on nous excusera d'abuser peut-être de ce système abrégé de représentation.

¹ Ce travail a été lu dans un des séminaires de pédagogie de l'Université, au semestre d'hiver 1914.